

AVIS DE TRANSFERT DE PORTEFEUILLE

EUROLA souhaite informer les titulaires d'une police d'assurance Pannes Mécaniques d'un projet de transfert de leur police. Highdome PCC Limited (C54503), société à cellules protégées d'assurance dont le siège social est situé au 171 Old Bakery Street, Valletta VLT 1455, Malte, propose de transférer son portefeuille d'assurances relatif à EUROLA Cell (incluant votre police) à Breakwater PCC Limited (C 115630), société à cellules protégées d'assurance dont le siège social est situé à Alfred Craig Street, Ta' Xbiex, XBX 1111, Malte, à compter du 23 novembre 2026.

Les deux sociétés sont agréées par l'Autorité des services financiers de Malte et ont exercé leur droit de proposer des activités d'assurance en France et en Belgique en vertu du régime de liberté des services de l'UE.

La procédure de transfert réglementaire est régie par la directive Solvabilité II et requiert l'approbation des autorités réglementaires compétentes.

Les conditions générales, les primes et les garanties de votre police actuelle restent inchangées suite à ce transfert. Vos droits et obligations au titre de votre police d'assurance seront automatiquement transférés à Breakwater PCC Limited à la date d'entrée en vigueur proposée. Les sinistres survenus avant, pendant ou après cette date continueront d'être traités et indemnisés sans interruption.

Si vous avez des réclamations non résolues concernant votre police après la date d'entrée en vigueur proposée, vous pouvez contacter le responsable des réclamations de Breakwater PCC Limited par courriel à l'adresse info@breakwaterpcc.com.

Pour toute question relative à cette procédure, n'hésitez pas à nous contacter.

ERIC FROMENTIN
Président d'EuroLa

Courtier en assurances et Spécialiste de la garantie mécanique eurola.fr